

Les Premiers Secours Canin et Félin HumAnimal



Nous avons créé la société HumAnimal, enregistrée en tant qu'organisme de formation spécialisé dans le domaine des Premiers Secours.

Plus spécifiquement en ce qui me concerne pour apprendre aux humains à venir en aide à nos compagnons à fourrure s'il devait arriver un problème. Je ne suis pas du tout du monde de l'animal mais du monde des premiers secours (+ de 21 ans avec des responsabilités du niveau national). C'est une richesse en termes de liberté de pensée et d'éthique car je ne suis guidé que par l'intérêt des animaux hors de tout contexte Humain.

J'ai quitté mon ancien travail (suivi par Françoise ma femme et Pascal, notre associé sur Montauban) pour allier cette passion à notre seconde qui est le Service aux animaux de la façon la plus neutre et pure qu'il soit. Pour mieux augmenter notre culture et aider, sur demande de nos vétérinaires, nous sommes aussi devenus tous les deux « pet-sitters » et nous possédons un chenil professionnel (bien sûr CCAD animaux domestique en poche et habilités auprès de la DDSV 69).

Un animal est toujours à nos côtés dans les meilleurs moments comme dans les plus durs, il nous respecte, nous accompagne fidèlement pour le meilleur et aussi dans les pires moments. Il ne nous juge jamais, nous rend plus que ce que nous lui donnons et ne peut être que source d'énergie positive.



Partant du principe que lui nous aide, nous soutient, parfois nous sauve (chien de la sécurité civile par exemple) et que malheureusement en cas de « problème » pouvant survenir à un de nos animaux de compagnie, à part les vétérinaires, peu de d'interfaces existent.

Nous nous sommes lancé le défi de faire quelque chose. Aidé aujourd'hui de 6 vétérinaires « éclairés » et n'ayant pas oublié la cause animale...notre défi avec Pascal a été de créer et de valider une formation évolutive pouvant autant intéresser les professionnels que les particuliers (chaque formateur d'Humanimal est diplômé d'état en tant que formateur de formateurs en premiers secours ainsi qu'en conception et encadrement d'actions de formations avec une longue et solide expérience terrain).

Une personne formée se trouve à pouvoir avoir la capacité d'intervenir dans un cadre très strict situé entre des symptômes ou un accident, une action de stabilisation pour éviter une aggravation et un transport dans une clinique vétérinaire. Seul un vétérinaire en France est habilité à pratiquer la médecine vétérinaire, dont tout acte invasif (exception faite de certains métiers spécifiques pour lesquels certains gestes sont autorisés et cadrés par la législation en vigueur). Cette formation dans le cadre actuel réglementaire français ne peut pas être certificative, ce qui ne doit pas être un frein à la volonté de la suivre car elle participe par la connaissance de son contenu au sauvetage de nos compagnons de vie à 4 pattes.



Notre formation initiale en Premiers Secours Canin et Félin dure 8h de face à face pédagogique (une attestation de formation et un livret A4 de 40 pages sont remis aux stagiaires à la fin de chaque session). Nous avons aussi créé une formation approfondie ainsi que des modules complémentaires spécifiques à certains d'entre vous.

Nous nous déplaçons un peu partout au plus proche des stagiaires et des demandes.

Posséder un animal n'est pas qu'un plaisir, c'est aussi une responsabilité. C'est pourquoi notre mission est avant toute autre considération de vous former au plus juste.



David Roussin
Président d'Humanimal